

LIGUE DE HOCKEY DE LA CÔTE NORD (LHMCN) CONSEIL D'ADMINISTRATION Première réunion ordinaire PROCÈS-VERBAL : 2024-10-08 Centre KC Irving, Bathurst, 19h00		NORTH SHORE MINOR HOCKEY LEAGUE (NSMHL) BOARD OF DIRECTORS First regular meeting MINUTES : 2024-10-08 KC Irving Centre, Bathurst, 07 :00 pm
--	---	---

PRÉSENT (E) / PRESENT :

CONSEIL EXÉCUTIF / EXECUTIVE COUNCIL		
Patrick DeGrace	Vice-Président / Vice-President	Fin du terme mai 2026 / End of term May 2026
Patrice Godin	Secrétaire-Trésorier / Secretary-Treasurer	Fin du terme mai 2025 / End of term May 2025
CONSEIL D'ADMINISTRATION / BOARD OF DIRECTORS		
Éric Friolet	Directeur / Director	Baie Des Chaleurs
Jonathan Roy	Directeur / Director	Baie Des Chaleurs
Brian Schryer	Directeur / Director	Bathurst
Danica Farine	Directeur / Director	Bathurst
Linwood Dunham	Directeur / Director	Miramichi
Pierre Morais	Directeur / Director	Péninsule Acadienne
Amanda McNeil	Directeur / Director	Renous
Mathieu Haché	Directeur / Director	Restigouche Nord / Restigouche North
Jeff Paradis	Directeur / Director	Restigouche Nord / Restigouche North
Missy Syrnyk	Directeur / Director	Sunny Corner

OBSERVATEUR / OBSERVER:

Daniel Roussel	Programmeur-Statisticien / Scheduler-Statistician	Fin du terme 2025 / End of term May 2025
Francine Albert	Directeur de District / District Director	CHMNB / NBMHC – District 09
Lee Benoit	Directeur de District / District Director	CHMNB / NBMHC – District 10
Rachelle Aubé-Roy	Directeur / Director	Baie Des Chaleurs

ABSENT/ABSENT

Eric Gallant	Directeur / Director	Rogersville
--------------	----------------------	-------------

La réunion du Conseil d'administration de la LHMCN a eu lieu le 8 octobre 2024 à 19h00, au Centre KC Irving, de Bathurst.	The meeting of the NSMHL Board of Directors was held on October 8 th , 2024 at 7:00 p.m., at the KC Irving Centre, in Bathurst.
---	--

1. MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

Le Vice-Président, Patrick DeGrace, a appelé la réunion à l'ordre à 19h05 et a souhaité la bienvenue à tous.

Un moment de silence fut observé à la mémoire de Marcel (Tubber) Leblanc. Marcel était le Président en fonction de la Ligue de Hockey Mineur de la Côte Nord au moment de son décès le 9 août 2024.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président de la réunion, Patrick DeGrace, présenta l'Ordre du jour préparé pour la réunion et demanda s'il y avait des items à ajouter à l'Ordre du jour.

Patrice Godin demande que l'on fasse la correction au numéro 7.3 en anglais ; le numéro de l'Article devrait être 5.1, au lieu de 4.1.

De plus, il y a des erreurs de numérotations en anglais et la numérotation devrait suivre le côté français.

PROPOSITION

PROPOSÉ PAR Rachelle Aubé Roy **APPUYÉ PAR** Missy Syrnyk **QUE** l'ordre du jour soit accepté tel que présenté et modifié.

PROPOSITION ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Adoption du procès-verbal du 23 janvier 2024

Patrice Godin, avait soumis par courriel le Procès-Verbal de la réunion du 23 janvier 2024 et celui-ci est sur le site web de la Ligue. Il avait aussi soumis les notes de la réunion du 9 avril 2024 qui n'avait pas quorum.

PROPOSITION

PROPOSÉ PAR Patrice Godin et **APPUYÉ PAR** Mathieu Haché **QUE** le procès-verbal du 23 janvier 2024 soit accepté tel que présenté.

PROPOSITION ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Aucune.

5. CORRESPONDANCE

Aucune.

6. RAPPORT DE L'EXÉCUTIF

6.1 Rapport du Président

1. OPENING REMARKS BY CHAIRPERSON

The Vice-President, Patrick DeGrace called the meeting to order at 7:05 p.m. and welcomed everyone.

A moment of silence was observed in memory of Marcel (Tubber) Leblanc. Marcel was the serving President of the North Shore Minor League at the time of his passing on August 9th, 2024.

2. APPROVAL OF AGENDA

The president of the meeting, Patrick DeGrace, presented the Agenda for the meeting and asked if there were any items to be added onto the Agenda.

Patrice Godin asked that a correction be made at number 7.3 in English; the number of the Article should be 5.1, instead of 4.1.

In addition, there are errors in numbering in English and the numbering should follow the French side.

MOTION

MOVED BY Rachelle Aubé Roy and **SECONDED BY** Missy Syrnyk **THAT** the Agenda be accepted as presented and modified.

MOTION UNANIMOUSLY CARRIED

3. MINUTES OF PREVIOUS MEETINGS

Adoption of meeting minutes of January 23, 2024

Patrice Godin, had submitted the Minutes for the January 23, 2024 meeting and it is on the web site of the League. He had also submitted the notes from the April 9th, 2024, that did not have a quorum.

MOTION

MOVED BY Patrice Godin and **SECONDED BY** Mathieu Haché **THAT** the Minutes of January 23, 2024 be accepted as presented.

MOTION UNANIMOUSLY CARRIED

4. BUSINESS ARISING FROM THE MINUTES

None

5. CORRESPONDENCE

None

6. EXECUTIVES' REPORTS

6.1 President's Report

Aucune.

6.2 Rapport du Vice-Président

Aucune.

6.3 Rapport du Secrétaire/Trésorier

Patrice Godin dit qu'il a soumis par courriel les rapports financiers 2023-2024 et 2024-2025 à jour.

Il demande l'autorisation de détruire les documents papier 2023-2024.

PROPOSITION

PROPOSÉ PAR Éric Friolet et **APPUYÉ PAR** Jonathan Comeau **QUE** les documents papiers de la saison 2023-2024 soient détruits. Les versions digitales seront retenues.

PROPOSITION ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.4 Rapport du Programmeur-Statisticien

Rien à discuter.

7. AFFAIRES NOUVELLES

7.1 Élections

On demanda à Lee Benoit, Directeur pour le District 10 d'être le Président des Élections.

Suite au décès du Président en fonction, Marcel Leblanc, le poste de président doit être comblé.

7.1.1 Président (années impairs)

Pour la position de Président, Patrick DeGrace, fut le seul nom présenté.

Patrick DeGrace a accepté la nomination et fut élu par acclamation et son terme se terminera en mai 2025.

Vu que Patrick DeGrace occupait la position de Vice-Président, son poste est maintenant vacant et doit être comblé.

7.1.2 Vice-Président (années pairs)

Pour la position de Vice-Président, Jonathan Comeau, fut le seul nom présenté.

Jonathan Comeau a accepté la nomination et fut élu par acclamation et son terme se terminera en mai 2026.

7.2 Chronomètre sans interruptions

None

6.2 Vice-President Report

None

6.3 Secretary/Treasurer's Report

Patrice Godin says that he has submitted by e-mail the financial reports for 2023-2024 and 2024-2025 up to date.

He requests authorization to destroy paper documents 2023-2024.

MOTION

MOVED BY Éric Friolet and **SECONDED BY** Jonathan Comeau **THAT** the paper documents for the 2023—2024 season be destroyed. The digital versions will be retained.

MOTION UNANIMOUSLY CARRIED

6.4 Scheduler-Statistician Report

Nothing to discuss

7. NEW BUSINESS

7.1 Election

Lee Benoit, Director for District 10, was asked to be Elections Chairman.

Following the death of the current President, Marcel Leblanc, the position of president must be filled.

7.1.1 President (odd years)

For the position of President, Patrick DeGrace, was the only name presented.

Patrick DeGrace accepted the nomination and was elected by acclamation and his term will end in May 2025.

Since Patrick DeGrace held the position of Vice President, his position is now vacant and must be filled.

7.1.2 Vice-President (even years)

For the position of Vice-President, Jonathan Comeau, was the only name presented.

Jonathan Comeau accepted the nomination and was elected by acclamation and his term will end in May 2026.

7.2 The clock runs straight time

Patrice Godin explique qu'au cours des dernières années, la Ligue avait adopté les règlements suivants pour les parties de la saison ordinaire. 5.4 En troisième période, s'il y a un différentiel de 7 buts, le chronomètre fonctionnera sans interruption pour le reste de la partie. (21/11/2023) 5.5 Lorsque le chronomètre fonctionne sans interruption, les punitions mineures sont d'une durée de 3 minutes. (30/05/2023) Lorsqu'on a créé le Règlement 10 : Championnats de Ligue (2022), on a omis d'y écrire un article en ce qui a trait à la durée des punitions lorsque le chronomètre fonctionne sans interruption. Lors de l'Assemblée Générale Annuelle le 7 mai 2024, une motion fut adoptée pour ajouter l'article 10.8 au Règlement 10 : Championnats de Ligue, stipulant la même chose que l'article 5.5 pour les parties ordinaires. 10.8 Lorsque le chronomètre fonctionne sans interruption, les punitions mineures sont d'une durée de 3 minutes. (07/05/2024) Lorsque nous avons partagé l'ébauche des minutes de l'Assemblée Générale Annuelle du 7 mai 2024, Ian Donald, Directeur pour le District 8 et aussi un arbitre de parties, communiqua avec nous pour nous dire que l'on ne pouvait pas utiliser des punitions de 3 minutes lorsque le chronomètre fonctionne sans interruption, car ceci va à l'encontre des Règles du jeu de Hockey Canada. Après vérification par Patrice Godin et Daniel Roussel, il a été déterminé que la LHMCN n'était pas la seule Ligue qui utilisait les punitions de 3 minutes, mais qu'il n'y avait rien qui nous empêchait de s'en servir. Cela étant dit, Patrice Godin demande au groupe d'exprimer leur opinion sur le sujet. Le consensus fut que l'on devrait modifier notre règlement pour que les punitions soient de 2 minutes, lorsque le chronomètre fonctionne sans interruption, pour les parties ordinaires et les Championnats de Ligue. Patrice Godin va rédiger un avis de motion pour modifier le règlement de la Ligue pour la réunion de novembre 2024. 7.3 Règlement Administratif 5 : Réunion, Article 5.1 Sous- Article a) Patrice Godin explique qu'en fonction du Règlement Administratif en vigueur, la réunion du 8 octobre 2024 aurait dû avoir eu lieu le 1^{er} octobre 2024. C'est suite à une erreur de sa part que la réunion a eu lieu le 8 octobre 2024.	Patrice Godin explains that in recent years, the League had adopted the following regulations for regular season games. 5.4 In the third period, if there is a 7-goal differential, the clock will run at straight time for the remainder of that game. (2023/11/21) 5.5 When a game is running at straight time, minor penalties duration will be of 3 minutes. (2023/05/30) When we created Regulation 10: League Championships (2022), we neglected to write an article regarding the duration of penalties when the clock runs without interruption. At the Annual General Meeting on May 7, 2024, a motion was adopted to add article 10.8 to Regulation 10: League Championships, stipulating the same as article 5.5 for regular games. 10.8 When a game is running at straight time, minor penalties duration will be of 3 minutes. (07/05/2024) When we shared the draft minutes of the Annual General Meeting on May 7, 2024, Ian Donald, Director for District 8 and also a game referee, contacted us to tell us that we could not use 3 minute penalties when the clock is running continuously, as this is against Hockey Canada's, Rules of the Game. After verification by Patrice Godin and Daniel Roussel, it was determined that the LHMCN was not the only League that used 3-minute penalties, but that there was nothing preventing us from using them. That being said, Patrice Godin asks the group to express their opinion on the subject. The consensus was that we should modify our rules so that the penalties are 2 minutes, when the clock is running without interruption, for regular games and League Championships. Patrice Godin will draft a notice of motion to modify the League regulations for the November 2024 meeting. 7.3 By-Law 5: Meetings: Article 5.1 Sub-Article a) Patrice Godin explains that according to the Administrative Regulations in force, the meeting of October 8, 2024 should have taken place on October 1, 2024. It was following an error on his part that the meeting took place on October 8, 2024.
--	---

Il veut savoir si on doit modifier ou pas le Règlement Administratif pour retarder la date de la première réunion ordinaire, pour donner aux clubs communautaires plus de temps pour organiser leur équipes.

Le consensus était de ne pas faire de changement.

7.4 Site Web de la Ligue

Patrice Godin stipule que le site web de la Ligue a été payé pour la prochaine saison.

7.5 Gamesheet Inc.

Présentement, le Club Communautaire de Restigouche Nord est le seul club communautaire à utiliser Gamesheet Inc. Patrice Godin va communiquer avec Gamesheet Inc.

7.6 Dates et information importantes de HNB

Dates importantes voir Annexe 3

- Fin de semaine de développement, n'existe plus.
-
- Le mouvement ascendant est possible pour les joueurs de deuxième année à partir du programme M9.
- Les joueurs affiliés sont autorisés à jouer au plus 15 matchs, à l'exclusion des tournois et des matchs hors concours. Le maximum de 15 matchs pour l'affiliation ne s'applique qu'aux joueurs qui s'affilient d'une équipe de hockey mineur à une autre équipe de hockey mineur. Les joueurs qui s'affilient d'une équipe mineure à une équipe de l'ASINB, d'une équipe mineure à une équipe élite ou d'une équipe mineure à une équipe junior ne peuvent s'affilier qu'à 10 matchs.

7.7 Personnes responsables des horaires par surface de glace.

On doit fournir les temps de glace et dates où les surfaces de glaces ne sont pas disponibles en raison de tournois maison ou autres activités.

La date limite pour soumettre les formulaires complétés est le 20 octobre 2024, pour les 3 premières semaines; le 30 octobre pour le reste de la saison.

Daniel Roussel a identifié le nom de chaque personne responsable des horaires par surface de glace pour obtenir les heures de glace pour faire les horaires.

Daniel Roussel va soumettre des formulaires aux clubs communautaires.

7.8 Nombre d'équipes par niveau et par catégorie

He wants to know whether or not we should modify the Administrative Regulations to delay the date of the first ordinary meeting, to give community clubs more time to organize their teams.

The consensus was not to make any changes.

7.4 League's Web Site

Patrice Godin states that the web site has been paid for for the next season.

7.5 Gamesheet Inc.

Currently, the Restigouche North Community Club is the only community club to use Gamesheet Inc. Patrice Godin will communicate with Gamesheet Inc.

7.5 Important dates and Important information from HNB

Important dates see Appendix 3

- Development Weekend, no longer exists.
- Upward movement is possible for second year players from the M9 program.
- Affiliated players are allowed to play a maximum of 15 matches, excluding tournaments and exhibition matches. The 15 game maximum for affiliation only applies to players who affiliate from one minor hockey team to another minor hockey team. Players who affiliate from a minor team to a NBIAA team, from a minor team to an elite team or from a minor team to a junior team can only affiliate for 10 games.

7.7 Persons responsible for scheduling per ice surface

Ice times and dates when ice surfaces are not available due to house tournaments or other activities must be provided.

The deadline to submit completed forms is October 20, 2024, for the first 3 weeks; on October 30 for the remainder of the season.

Daniel Roussel identified the name of each person responsible for the schedules by ice surface to obtain the ice times to make the schedules.

Daniel Roussel will submit forms to community clubs.

7.8 Number of players per level

Patrice Godin avisa qu'Éric Gallant du club communautaire de Rogersville ne pouvait être présent à la réunion, mais que celui-ci avait fait parvenir un courriel en ce qui a trait aux équipes de Rogersville qui devraient évoluer dans la LHMCN pour la saison 2024-2025. Voir annexe 1 et 2.

Baie Des Chaleurs et Bathurst, en raison de la combinaison de leurs équipes présentent leurs chiffres sous l'appellation Chaleur (BDC & Bathurst). Quel club communautaire hébergera quelle équipe sera déterminé plus tard. Voir annexe 2.

Linwood Dunham confirme que le Club Communautaire de Baie Ste-Anne n'existe plus.

Les autres clubs communautaires présenteront leurs chiffres tel que présentés dans l'annexe 2.

Lorsque vint le tour de la Péninsule Acadienne, Pierre Morais expliqua qu'au niveau M13 catégorie Comp, la Péninsule a une équipe PANE et une équipe PASO. De plus, la Péninsule veut faire jouer une équipe de niveau M13 catégorie B sous l'appellation Péninsule Acadienne dans le niveau M13 catégorie Comp. La réaction du groupe fut que PANE ne peut pas avoir 2 équipes qui évoluent dans le M13 Comp, même si cette 2^{ième} équipe porte l'appellation Péninsulaire, si ces équipes ne sont pas de forces égales. De plus, Linwood Dunham a dit que lorsqu'ils (Miramichi) avaient mis sur pied 2 équipes dont les forces n'étaient pas égales, l'équipe la plus forte a dû aller jouer dans une ligue autre que la LHMCN.

7.9 Inscription des équipes et dates de tournois pour les équipes (Date limite le 30 octobre 2024)

- Nom du gérant
- Nom de l'entraîneur
- Nom du responsable pour soumettre les feuilles de parties ou Gamesheet.inc à Daniel Roussel.
- Dates de non disponibilité des équipes (participe à des tournois)

Daniel Roussel va faire parvenir des formulaires d'inscription aux clubs communautaires.

7.10 Planification de la saison 2024-2025, par niveau. Tournois de fin de saison ou finales de saison

Pour la réunion du 19 novembre 2024, pour les niveaux et catégories M11A, M11B et M11 C, il faut déterminer si des clubs communautaires veulent s'occuper des tournois de fin de saison. Pour les autres niveaux et catégories, il faut attendre que les dates des Championnats Provinciaux soient finalisées.

7.11 Dates de début de la saison

Autant que possible, les parties de Ligue vont débiter au cours de la fin de semaine du 26 et 27 octobre. Peut-être que pour les M11 ce sera la semaine d'après.

Patrice Godin advised that Éric Gallant from the Rogersville community club could not be present at the meeting, but that he had sent an email regarding the Rogersville teams which should play in the LHMCN for the 2024 season- 2025. See appendix 1 et 2

Baie Des Chaleurs and Bathurst, due to the combination of their teams, present their figures under the name Chaleur (BDC & Bathurst). Which community club will host which team will be determined later. See appendix 2.

Linwood Dunham confirms that the Baie Ste-Anne Community Club no longer exists.

The other community clubs presented their figures as presented in Appendix 2.

When the turn of the Acadian Peninsula came, Pierre Morais explained that at the M13 Comp category level, the Peninsula has a PANE team and a PASO team. In addition, the Peninsula wants to play a team at the M13 category B level under the name Péninsule Acadienne in the M13 category Comp level. The group's reaction was that PANE cannot have 2 teams playing in the M13 Comp, even if this 2nd team bears the Peninsula name, if these teams are not of equal strength. Additionally, Linwood Dunham said that when they (Miramichi) put together 2 teams whose strengths were not equal, the stronger team had to go play in a league other than the LHMCN.

7.9 Registration of teams and tournament dates for teams (Deadline October 30, 2024)

- Name of manager
- Name of coach
- Name of person responsible to submit gamesheets or Gamesheets.Inc. to Daniel Roussel
- Dates teams not available (participate in a tournament)

Daniel Roussel will provide the registrations forms to the community clubs.

7.10 Planning of the 2024-2025 season, per level. Year-End tournaments or playoffs.

For the November 19st, 2024 meeting, for the levels and categories U11A, U11B and U11 C, it must be determined if community clubs want to take care of the year end tournaments. For the other levels and categories, we must wait that the dates for the Provincial Championships are finalized.

7.11 Dates of the start of the season

As much as possible, the League games will start during the October 26th and 27th weekend. Maybe for U11 it will be the next weekend.

7.12 Discussion M9 entre les représentants des clubs communautaires Le niveau M9 n'est pas administré par la LHMCN. Mais, puisque les représentants des clubs communautaires sont présents, Bryan Schryer, voulait parler de l'horaire des M9 et s'assurer que tous respectaient les normes de HNB. 8. DATES DES PROCHAINES RÉUNIONS Mardi, 19 novembre 2024 Mardi, 21 janvier 2025 Mardi, 6 mai 2025 – AGA Mardi, 7 octobre 2025 9. AJOURNEMENT Ayant épuisé les items à l'ordre du jour, à 20h25, Linwood Dunham propose d'ajourner la réunion.	7.12 Discussion M9 between representatives of the community clubs The U9 level is not administered by the LHMCN. However, since representatives of the community clubs are present, Bryan Schryer wanted to talk about the U9 schedule and ensure that all respected HNB standards. 8. DATES OF NEXT MEETINGS Tuesday, November 19th, 2024 Tuesday, January 21th, 2025 Tuesday, May 6th, 2025, AGM Tuesday, October 7th, 2025 9. ADJOURNMENT Having exhausted the items on the agenda, the meeting was adjourned at 8:25 pm, at Linwood Dunham's request.

Secretary -Treasurer

Patrice Godin

Secrétaire-Trésorier